CHAMPAGNE-ARDENNE
Axe 1 : MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Approche de résolution de cas concrets entre pairs pour les équipes de direction

Contexte

La fonction directeurs des établissements hospitaliers est aujourd'hui confrontée à des défis de transformations importants induits par un renforcement des enjeux medico-économiques, des évolutions réglementaires et une trajectoire de mutualisation et de coopération accrue incarnée par la mise en place attendue des GHT. Ces modifications interviennent dans un contexte d'évolution démographique à la baisse de la population des directeurs, amplifiant les missions induites sur les équipes en poste des directeurs. Dans ce cadre, l'ANFH souhaite accompagner les directeurs d'établissements pour intégrer ces changements par un dispositif de formation s'appuyant sur la mobilisation de l'intelligence collective des corps de direction et visant à la résolution concertée de cas concrets sous la forme d'ateliers de co-développement.

Objectifs

Formuler et hiérarchiser des problématiques, projets ou préoccupations professionnelles, managériales, organisationnelles concrètes et actuelles

Partager des points de vue différents pour enrichir l'analyse d'une situation et réfléchir sur l'action

Préparer un plan d'actions pour résoudre les problématiques projets ou préoccupations

Renseignements complémentaires

Nombre de stagiaire : de 6 à 15 personnes par groupe

Coût pédagogique : financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux)

Programme

Déroulé d'un cas (une demi journée permet d'aborder 2 cas, une journée 4 cas)

- Accueil et introduction institutionnelle et présentation des objectifs et du déroulement
- Exposé de la problématique choisi par un participant désigné comme « client » : faits, impacts, enjeux
- Demandes de clarification et questions par les autres stagiaires désignés comme « les consultants »
- Formalisation par le « client » de l'objectif à atteindre avec aide de l'animateur
- Ouverture de la consultation d'idées et propositions de solutions par le groupe issues de réflexions, de témoignages, de bonnes pratiques éprouvées. En parallèle, le client questionne sur la pratique, les risques,

modalités de mise en œuvre…

- Synthèse des idées émises, choix des actions parle « client » et formalisation du plan d’actions

Public
Directeurs d’établissements, Praticiens hospitaliers en responsabilité

Exercice
2019

Code de formation
AFR 1.01

Nature
AFR

Durée
28 heures